



## Relevé de conclusions

### Conseil de quartier NORD

Jeudi 26 novembre 2015 – 20h00

Maison de quartier de Cholette

**Co-Présidents** : Carole BRUNETEAU (Conseillère municipale) et Gérard BENAY (Habitant)

**Elus municipaux** : Rose-Marie NIETO (Adjointe au Maire), Anne-Lydie HOLTZ (Adjointe au Maire), Dominique SIX (Adjoint au Maire), Jean-Lucien LAHOUSSE (Adjoint au Maire), Romain DUPEYROU (Conseiller municipal).

**Agents municipaux** : Simon ROUANET (service Vie participative).

**Membres** : Grégory BELY, Philippe BURGUY, Cyril CAFFIAUX, Solange CHARLOT, Anne-Elisabeth DAMPURE, Yannick DELACHAUX, Elisabeth DELIRY, Denis-Romain DUBUIS, Manuel EVRARD, Alain HENRION, Alain LEGENDRE, Jean-Michel LOYER, Moïsette LUGIER, Annie MARCHAIS, Jean-Pierre MERIGEAUD, Jacques MORISSET, Isabelle RADUREAU, Daniel ROUYEZ, Patrick SOL, Yannick TARDY, Monique TROUVE, Laurence VENEREAU, Muriel et François VIALA, Dominique BERNARD.

**Excusée** : Noëlle AIRAULT

---

#### Ordre du jour du Conseil de quartier :

1. Espaces publics : Travaux 2015 et projets 2016
  2. Valorisation du patrimoine : Le Lambon
  3. Cœur de quartier de Cholette
  4. Programmation des animations 2016
  5. Questions diverses
  6. Echanges sur l'assemblée inter-quartiers et sur la première année de fonctionnement des Conseils de quartier
- 

#### Préambule :

C. Bruneteau remercie toutes les personnes présentes à ce conseil de quartier et énonce l'ordre du jour. Elle informe qu'elle tient une permanence à la maison de quartier tous les mardis de 17h à 18h.

## 1. Espaces publics : Travaux 2015 et projets 2016

### ➤ Rue du Vivier



Il s'agit d'un projet emblématique du conseil de quartier qui a travaillé activement sur l'aménagement de cette rue depuis la saison 2011/2012. Un diagnostic sur site a eu lieu avec les conseillers de quartier et les riverains en mars 2013. Un aménagement travaillé en concertation avec les riverains a été validé en septembre 2013 : la sécurisation du piéton sur la rue s'est avérée la priorité partagée. Une réunion d'information a été programmée avec l'ensemble des riverains mi-octobre 2014.

Les travaux se sont déroulés du mois de juin au mois de novembre 2015. La nouveauté vient du choix d'un béton désactivé clair pour bien visualiser le cheminement piéton et les alternats de trottoir.

Une inauguration va être organisée un samedi matin au cours du 1<sup>er</sup> trimestre. Elle pourrait avoir la forme d'une randonnée en utilisant le parcours santé à proximité ou être un temps festif et convivial.

Coût de cet aménagement : 220 000 €

### ➤ Rue du Moulin à vent

Les objectifs des aménagements réalisés en mars 2015 étaient de redonner sa place aux piétons et aux personnes à mobilité réduite en libérant les trottoirs, réduire la vitesse des véhicules sur un axe structurant du quartier Nord et profiter de l'aménagement pour embellir *a minima* la rue du Moulin à Vent.

#### Les étapes de la concertation :

En avril 2012 le conseil de quartier Nord demande officiellement la prise en charge du dossier par le Comité du Moulin à Vent. Celui-ci réalise une étude détaillée en juin 2013 qui débouche sur une réunion de concertation avec les riverains. En septembre 2013 le conseil de quartier Nord identifie ce projet comme prioritaire. En décembre, le diagnostic est partagé entre les conseillers de quartier et riverains. Entre avril et juillet 2014, les nouveaux élus s'emparent du dossier et rencontrent les représentants de l'association du Moulin à Vent. Engagement est pris par la nouvelle équipe municipale de poursuivre ce projet. En septembre 2014, une réunion est organisée avec les riverains du micro-quartier du Moulin à Vent pour valider le projet définitif.



Coût de cet aménagement : 70 000 €

### ➤ *Traversée de l'avenue de Paris*

Les travaux ont été réalisés en mai 2015 en partie de nuit pour limiter l'impact des nuisances sur cet axe qui accueille le plus gros flux de véhicules sur l'ensemble du département des Deux-Sèvres (30 000 / jour).



La concertation a été menée avec les conseillers de quartier Nord, les conseillers de quartier de Souché et l'association du Moulin à Vent entre 2011 et 2013.

Des comptages vélos/piétons ont été réalisés par le service Vie participative en juin 2013 pour évaluer les usages sur site. L'objectif du projet était de supprimer le passage piéton existant, considéré comme très accidentogène et de le

remplacer par une solution, certes non idéale, mais plus sécurisée. Ainsi, les piétons et cyclistes qui viennent du Moulin à Vent et qui souhaitent se diriger vers le Centre-ville sont dorénavant invités à traverser plus bas sur l'avenue de Paris, en passant sous le tunnel existant.

Coût de cet aménagement : 130 000€ (dont 30 000€ du CD 79)

### ➤ *Rue de la Mirandelle*

Les aménagements consistent en la création d'un chemin en calcaire (sablé beige clair) de 2 mètres de largeur séparé de la chaussée et des habitations par des bandes engazonnées. Le revêtement de la chaussée est remis à neuf sans modification de la largeur de la voie. Le muret en pierre dans le virage est conservé. Les travaux ont démarré en août par une intervention du SEV (Syndicat des Eaux du Vivier) pour le prolongement de la conduite d'eau dans le cadre de la protection incendie du secteur et vont se terminer début décembre. Cet aménagement n'a pas été financé sur les crédits de quartier, c'est la direction des Espaces publics qui l'a pris en charge.



### ➤ *Le giratoire rue de Cholette*



Ce carrefour était la priorité n°1 du conseil de quartier du fait de sa dangerosité. Ce projet de création d'un rond-point en forme ovale vient clôturer les séries de travaux réalisés sur la rue de Cholette. L'objectif est de réduire la vitesse des véhicules et sécuriser le carrefour.

Coût de cet aménagement : 60 000 €

### ➤ *Terrain de pétanque à Surimeau*

L'emplacement retenu est à côté du parking de l'école de la Mirandelle.

La création du terrain de pétanque est inscrite au budget prévisionnel 2016 des crédits de quartier.

Coût de cet aménagement : 10 000 €



### ➤ *Liaison Pissot / Vivier / d'Antes*



Dans la continuité des travaux de la rue du Vivier et dans la nécessité de contourner le chemin de la source du Vivier, des aménagements sont à l'étude pour que le cheminement piéton et cyclable soit facilité entre la rue du Vivier, la rue d'Antes et le chemin du Pissot. La municipalité informera le Conseil de quartier Nord des avancées du projet.

### ➤ *Projets de gestion de proximité*

Ces petits projets permettent de garantir une bonne qualité d'entretien sur la ville, d'assurer la sécurité et le bien-être des usagers et habitants. Ils répondent aux problématiques du cadre vie quotidien : dysfonctionnements relayés par les usagers (stationnement, circulation, dégradations ou nuisances sur l'espace public, conflits d'usage...).



#### Chemin Fief Morin :

Mise en place d'une buse pour empêcher la circulation. Réalisé en septembre 2015.



### Rue du Maréchal Leclerc :

Les cyclistes demandent qu'un bateau soit créé au niveau du chemin Fief Morin pour faciliter le passage du chemin à la rue et inversement.



### Rue de la Blauderie :

A la suite d'un diagnostic en marchant le 25/11/2015 avec les riverains, de nouvelles propositions sont à l'étude pour améliorer la sécurité des piétons.



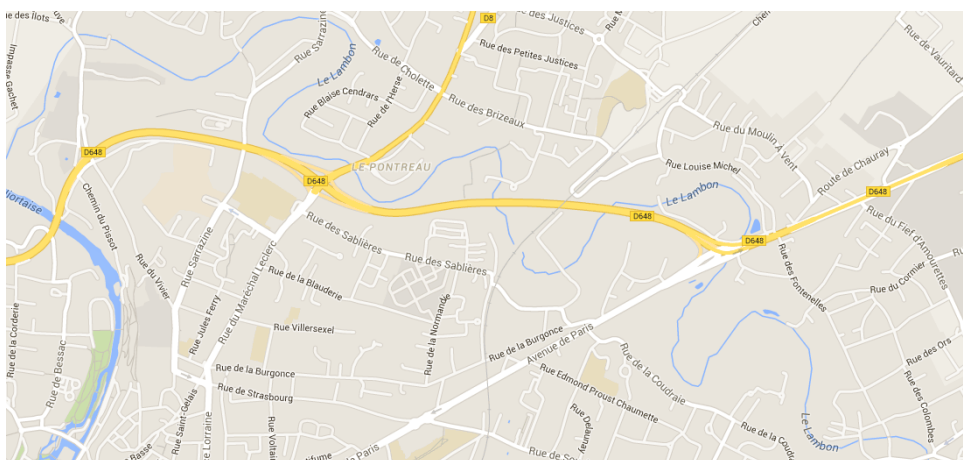
### Maison de quartier des Brizeaux :

Un chemin s'est créé dans la haie entre le plateau EPS et la maison de quartier avec le passage des usagers. Ces derniers demandent que ce passage soit officialisé.

## **2. Valorisation du patrimoine : Le Lambon**

La balade le long du Lambon du 26 mai 2015 a reçu des échos chaleureux.

Les eaux du Vivier étant déclarées d'utilité publique, des constructions vont être nécessaires dans la vallée du Lambon pour filtrer les eaux pluviales rejetées dans la rivière. Détail au prochain conseil de quartier en mars 2016.



La compagnie artistique « Autour de Peter » a créé un spectacle autour du Lambon et de « L'hommouille » à Souché à l'occasion des Journées européennes du patrimoine (JEP) en septembre 2015. Ce même spectacle pourrait être joué dans le quartier Nord pour les JEP de 2016.

### 3. Cœur de quartier de Cholette

Il a été proposé aux conseillers de quartier de se mettre par groupe de 4 personnes et de réfléchir à 5 mots qui caractérisent le quartier pour réaliser un nuage de mots. Ce « jeu » permet de connaître l'image véhiculée du quartier.

Un autre « jeu » est distribué aux personnes volontaires. Il s'agit de coller des gommettes vertes et rouges sur un plan aux endroits que l'on aime et aux autres qui posent problème.

Une réunion est organisée le jeudi 21 janvier 2016 pour la constitution d'un groupe de travail sur le thème.



### 4. Programmation des animations 2016

#### ➤ Les marchés bio des Brizeaux

Sur les 3 marchés de 2015, les producteurs ont toujours répondu présents et des nouveaux sont venus



élargir le panel de produits. Ainsi, nous avons le Val de saveurs qui offre des plants de fleurs et d'aromates et M. Belot qui a proposé des crêpes en octobre. Le 19 mars 2015 un goûter a été offert aux enfants inscrits à la garderie de l'école des Brizeaux. Depuis juin 2015 le marché s'est déplacé rue des Justices, ce qui offre plus de proximité, de visibilité et protège du vent qui sévissait allée Vasco de Gama.

Un grand remerciement aux associations partenaires : AMAP, APE, Moulin à Vent, CSC et petits Canailloux qui à chaque fois sont venus tenir la buvette, la restauration, le

maquillage... Il manque toutefois une plus grande mobilisation des conseillers de quartier qui devraient soutenir davantage le marché et venir consommer pour le faire perdurer.

Les 3 dates pressenties en 2016 sont :

- 24 ou 31 mars (semaine du printemps)
- 2 ou 9 juin (semaine du développement durable)
- 6 ou 13 octobre (semaine du goût)

Bilan financier des marchés en 2015 : 799.23€

LES PANIERS DE LA SEVRE	Goûter aux enfants de l'école 19/03	197,52
SEOLIS	Branchement provisoire 19/03	116,57
LES PANIERS DE LA SEVRE	Prestation artistique 04/06	250,00
SEOLIS	Branchement provisoire 04/06	115,16
SEOLIS	Branchement Provisoire 15/10	113,08

### ➤ *La rotonde des Brizeaux*



La commission Vie de quartier travaille sur la reprise des locaux vides du forum des Brizeaux depuis le début de l'année 2015. Les membres ont rencontré les élus locaux, l'agent chargé du développement économique à la CAN, le directeur d'Intermarché. Un local était en pourparlers avec ce dernier mais le projet d'épicerie n'a pas abouti. Aujourd'hui, il est repris par un boulanger pour un dépôt de pain.

### ➤ *La bourse aux livres*

Ce projet vise à dynamiser le micro-quartier de Cholette en créant des espaces de rencontre autour du livre. Cet événement aura lieu au printemps autour de la maison de quartier de Cholette (point eau et branchement électrique). La définition et l'organisation de cette action culturelle et sociale seront évoquées à la réunion cœur de quartier de Cholette, programmée le jeudi 21 janvier à 18h à la maison de quartier. C Bruneteau nous informe qu'elle a des pistes d'animation avec C. Chassagne, Adjointe au Maire en charge de la culture.



### ➤ *Initiative soutenue : les foulées de Cholette*



Cette course de 10km réputée difficile existe depuis 1998. Le nombre de participants est en hausse constante. Cette année, 203 coureurs adultes et 120 enfants ont participé à cette matinée. Ils ont pu tester le nouveau système de chronométrage (puce fixée à la cheville) qui a permis aux organisateurs d'être très rapides sur la remise des lots. Une demande de subvention de 700€ a été déposée par l'association de quartier de Surimeau pour participer à l'animation des foulées de 2016. Le conseil de quartier ne participera pas financièrement à la prochaine édition.

## *5. Questions diverses*

### ➤ *Contournement Nord*

Ce projet est inscrit au contrat de plan Etat-région. Le positionnement du Conseil départemental n'est pas encore connu.

### ➤ *Rue des Justices*

Le tronçon entre la route de la route de Parthenay et la route de Cherveux sert de route de shuntage et continue sur la rue Amédée Bolée. Il est à double sens alors qu'un seul véhicule peut circuler. Néanmoins, il n'y a pas eu d'accident de déclaré.

### ➤ *Rue Alexandre Dumas*

Il a été constaté que lors du changement des canalisations, les nouveaux joints étaient en plomb, ce qui pose question car l'objectif était justement de supprimer le plomb des canalisations.

### ➤ *Nuisances sonores*

Une habitante interpelle le Conseil de quartier sur des nuisances sonores dues aux animaux domestiques dans le micro-quartier de Cholette.

### ➤ *Nids de Frelons*

Quatre nids de frelon ont été détectés rue du moulin à vent par un habitant.

- Si le nid est sur le domaine public :

Faire appel au service hygiène et santé de la ville au 05 49 78 75 59

- Si le nid est sur le domaine privé :

Nous conseillons de faire appel à un professionnel même s'il n'y a aucune obligation réglementaire.

Renseignements à la F.D.G.D.ON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) au 05 49 77 16 55 ou 05 49 73 65 17.

## *6. Echanges sur l'assemblée inter-quartiers et sur la première année de fonctionnement des Conseils de quartier*

Certains conseillers de quartier aimeraient parfois avoir des élus dans leur commission pour avoir les éléments qui permettraient d'avancer sur les dossiers en cours.

L'assemblée de quartier du mois de juin a bouleversé le calendrier des conseils de quartier, il n'y en a eu que 2 en 2015 en avril et novembre, ce qui a créé une démotivation.

## *Calendrier*

➤ *Jeudi 21 janvier à 18h : Réunion cœur de quartier de Cholette*

➤ *Jeudi 17 mars à 20h : Conseil de quartier*

➤ *Jeudi 24 mars à 16h : Marché Bio des Brizeaux #6*

➤ *Avril/mai : Bourse aux livres*

➤ *Juin : Conseil de quartier*

Fin de la réunion à 23h

*Prochain conseil de quartier le jeudi 17 mars 2016*

---